



Doc. 13083  
22 janvier 2013

## Géorgie et Russie: la situation humanitaire dans les régions touchées par la guerre et les conflits

### Amendement<sup>1</sup> n° 8

Dans le projet de résolution, au paragraphe 5, remplacer la troisième phrase par la phrase suivante :

« D'un côté, elle est vue par la Géorgie et la communauté internationale comme l'occupation d'une partie du pays par l'armée d'un pays voisin, tandis que, de l'autre, elle est vue par la Fédération de Russie et les autorités de facto comme une garantie contre la reprise du conflit. »

#### *Note explicative*

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Euronest et d'autres organismes internationaux et parlements nationaux n'ont cessé de critiquer l'occupation russe des territoires géorgiens. Cette tendance doit être reflétée lorsqu'il est fait référence aux positions des deux camps.

#### *Déposé par:*

TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE  
BERDZENISHVILI Levan, Géorgie, ADLE  
BOKUCHAVA Tinatin, Géorgie, PPE/DC  
CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE  
GROZDANOVA Dzhema, Bulgarie, PPE/DC  
JENSEN Michael Aastrup, Danemark, ADLE  
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC  
KHIDASHELI Tinatin, Géorgie, ADLE  
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE  
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC  
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC  
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE  
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

---

1. 2013 - Première partie de session

